

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur, } PROPRIÉTAIRES. } No. 46, Rue Grant, St. Roch.  
W. H. ROWEN, Imprimeur, } } No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

Je n'obéis ni me commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3. Québec, 12 Aout, 1841. No. 69.

## MELANGES.

### LES TROIS PARTIES D'ÉCHECS. (Suite.)

— C'est très bien, mon ami, répondit l'archevêque, ce sera pour un autre jour, madame est pressée d'arriver et nous ne pouvons nous arrêter.

— Votre honneur descendra, dit le jeune homme d'un ton brusque et en ouvrant la portière de la voiture.

— Que signifie ce ton, mon ami?

Mais la jeune fille effrayée, ou feignant de l'être, s'élança sur l'herbe du chemin et l'archevêque fit comme elle, un peu inquiet de l'air absolu du jeune homme, dont il craignait que la folie ne devint furieuse.

— Votre honneur sait que j'ai perdu ce matin, dit le jeune homme en conduisant l'archevêque vers l'échiquier; depuis quinze jours je n'ai pas pu gagner, une seule fois; mais la chance a tourné, je viens de faire le bon Dieu échec et mat... regardez vous-même.

— Eh bien! mon ami, que le bon Dieu vous paie; je souhaite que cette chance continue.

— Du tout, du tout, le bon Dieu m'envoie toujours, quand je gagne, quelqu'un qui me paie aussi exactement que je le fais quand je perds. La partie est de mille guinées. Votre honneur va me les donner.

L'archevêque fit un pas en arrière.

— Je vous jure, continua le jeune homme, que je vous dis la vérité; j'ai même quelques amis dans la forêt qui vous l'attesteront, si vous refusez de le croire.

Dans ce temps là, les routes qui environnaient Londres n'étaient rien moins que sûres: les gentilshommes des grands chemins étaient communs, et rien de plus ordinaire que des accidens pareils à celui qui arrivait à l'archevêque. Sa vénération se soumit dans la crainte de voir arriver les amis de la forêt dont parlait le joueur d'échecs, et, en vrai grand seigneur, il fut plus fâché encore d'avoir été pris pour dupe que de la perte de son argent; il tira une longue bourse de la poche de sa voiture.

— Tenez, mon ami, il y a là onze cents guinées; gardez tout et laissez-nous partir; vous voyez que le bon Dieu donne toujours plus qu'il ne doit, et qu'il ne trompe point.

En parlant ainsi il jetait un regard de regret sur son petit domestique, et se pro-

mettait en lui-même de ne plus traverser la forêt que mieux accompagné, pour ne plus être le trésorier du bon Dieu.

— Ce n'est pas fini, lui dit le jeune homme.

— Que vous faut-il encore ? répondit l'archevêque.

— Le joueur d'échecs désigna du doigt la jeune fille ; il s'avança vers elle et la prit par la main.

— Votre honneur, dit-il, voici ma fiancée, Anna Wild, une pauvre orpheline qui demeure à Londres, dans *Gate street*. C'est une petite rue, d'un des plus misérables faubourgs de Londres, votre révérence n'a jamais été par là. Mais une bonne femme qui ne laisse pas passer un seul jour sans lire la bible, ni un seul dimanche sans aller au prêche, *mistress Clark*, est sa voisine, et en la voyant si sage et si belle, elle a voulu faire sa fortune ; moi qui étais, aussi son voisin, j'ai voulu en faire ma femme. Votre honneur sait qu'il faut de l'argent pour se marier ; et qu'on n'a pas plutôt cinq ou six ans de ménage qu'on a quatre ou cinq enfans, quelquefois davantage ; que faire ? Nous avions tous deux des projets différens, *mistress Clark* et moi, et nous n'avons pas suivi le même chemin ; elle s'est adressée à un grand seigneur, moi, j'ai eu recours à Dieu. Le grand seigneur a promis des équipages, des diamans, une villa magnifique, tous les plaisirs de l'opulence ; le bon Dieu s'est laissé gagner une partie d'échecs, et cela a suffi pour donner à Anna une modeste dot (car cet argent est pour elle) ; elle épousera donc celui qu'elle aime, et ils iront tous deux dans quelque comté ignorer travailler pour augmenter leur fortune et faire souche d'honnêtes gens.

L'archevêque de Cantorbéry n'avait rien à répliquer ; il sentait parfaitement qu'il se trouvait vis à vis d'un amoureux ergoteur auquel le jeu des échecs avait donné de la rectitude dans le jugement. S'il avait fallu discuter les droits de deux prétendans et surtout l'honnêteté des intentions, *mistress Clark* et sa révérence n'auraient pas eu le beau rôle. Il ne lui restait donc de recours que dans la préférence d'Anna qui ne devait pas hésiter, suivant lui, entre un beau prêtre de trente-six ans, immensément riche, et un voleur de grand chemin qui ne pouvait pas manquer d'être pendu tôt ou tard, avec son échiquier en sautoir. Il se tourna donc vers elle et l'interrogea du regard et de la voix.

— Anna lui dit-il :

Mais la main de la jeune fille était toujours dans celle du jeune homme, et celui-ci n'employait pour la retenir aucune violence. Elle avait relevé son voile, ses beaux yeux, qui une heure auparavant étaient mouillés de larmes, caressaient du regard son audacieux amant, sa bouche souriait. L'archevêque n'eut pas besoin d'en demander davantage ; il fit un geste de dépit et se rapprocha de sa voisine.

— Un moment, un moment, dit le jeune homme.

L'archevêque regarda avec inquiétude un fort beau diamant qu'il portait au doigt. — Votre honneur vient de me dire, continua l'amoureux, que le bon Dieu donne toujours plus qu'il ne devait et qu'il n'avait promis ; il m'a donc non seulement amené la dot ici sous ces arbres, mais il a encore fait venir les deux témoins et le prêtre.

A ces mots le jeune homme dispersa du pied quelques bruyères amoncelées, il ramassa sur le gazon un livre de liturgie ; il siffla, et du fond d'une avenue deux hommes parurent et s'avancèrent gracieusement vers l'archevêque.

*Suite et fin au prochain numéro.*

## LE FANTASQUE.

QUEBEC, le 12 AOUT, 1841.

On répand malicieusement, colonniquement, insidieusement que L'ASSOCIATION DES NOTAIRES, DU DISTRICT DE QUEBEC s'est formée pour veiller à ce que les aspirants à la profession du notariat soient plus convenablement qualifiés que par le passé. On assure, par exemple, de la manière la plus effrontée, qu'ils veulent exiger chez les candidats une connaissance raisonnable de la langue française; afin que les actes, et documents qui devront sortir de leur cerveau par le tuyau de leur plume, n'exposent point, comme on l'a vu trop souvent, par une construction vicieuse, et obscure les parties qui y seront concernées à recourir à un tribunal pour avoir une interprétation correcte de leurs intentions et à se voir plomer par les avocats en conséquence des gaucheries de la plume du notaire. Cette sévérité serait fort louable, mais nous ne croyons pas que l'Association des Notaires oserait interpellé à ce sujet un ou jeune prétendant; car un mince écolier pourrait répondre, à ses examinateurs d'une manière toute évangélique: « Ils voient la paille dans l'œil du voisin, mais n'aperçoivent pas la poudre qui est dans le leur; ils se révoltent à mon solécisme et n'aperçoivent pas seulement les barbarismes de leur secrétaire. » Et par manière de preuve il leur citerait l'annonce, signée JOS. LAURIN, secrétaire, publiée dans les journaux au nom de l'Association: « Il leur ferait remarquer cette phrase: *Résolu* Qu'il paraît convenable de faire quelques changements à la constitution de l'Association; *et il fut nommé etc.* Il leur montrerait aussi cet autre paragraphe où il est dit gracieusement: « En conséquence les membres de l'Association et les notaires de ce district qui desirent, *en devenir membres*; etc. » Cela vaut dire strictement: « les notaires, qui desirent devenir membres *des membres*. » Un bambin d'élève aurait écrit: Les membres, de l'association et ceux des notaires qui desirent le devenir sont priés etc. etc. » mais un homme qui a composé un alphabet, et nombre d'autres ouvrages français, peut bien se permettre quelques licences pour lesquelles on donnerait le fouet à un petit enfant.

A l'avenir quand l'Association questionnera un étudiant sur sa langue il pourra répondre sans se déconcerter, et sans présomption: « Je suis aussi savant que votre secrétaire. » Cela ne vaudra pas dire beaucoup, mais en toute conscience cela devra dire assez.

## QUE FAIT NOTRE PARLEMENT?

Que fait notre parlement? voilà la question que nous adressent tous ceux que nous avons le plaisir de rencontrer mais à laquelle nous ne pouvons répondre ordinairement que par un mystérieux soulèvement d'épaules. Par ce mouvement gymnastique nous ne voulons nullement exprimer un sentiment de mépris; encore moins de dégoût; Dieu nous en préserve. Nous prétendons simplement mimer notre profonde ignorance. En effet, que fait notre Parlement? A l'exception de l'occupation agréable dont nous avons parlé le correspondant de la Gazette de Québec nous ignorons de la manière la plus complète à quoi nos membres peu-

vent consacrer leurs précieux instants. Il est très flatteur de savoir qu'ils font leurs affaires avec aisance, mais nous aimerions à voir aller celles du pays d'une manière aussi courante. Nous savons bien qu'il serait mal de blâmer ceux de nos braves représentants qui ne représentent pas notre gouverneur général et ses intérêts ; ils font tout ce qu'ils peuvent et nous devons leur savoir un gré infini de la patience avec laquelle ils écoutent les sottises que leur débitent, *comme s'ils étaient payés pour cela*, les parleurs avoués du gouvernement.

On s'étonne de voir la lenteur avec laquelle on s'occupe de la liste civile ; ordinairement quand il s'agit de piller l'argent du peuple, on ne marche pas, on vole. Mais le gouverneur ne perdra rien pour attendre ; au contraire. Il nous semble que c'est une bien ridicule comédie qui se joue au sujet de cet argent. Le gouverneur général, en demandant l'assentiment de notre législature sur le budget, ressemble à un voleur qui dévaliserait un homme et lui dirait : Monsieur vous devez me savoir gré de la peine que j'ai prise de vous escamoter cent cinquante louis ; tenez, je vais vous montrer le bon usage que j'en ai fait : vingt-cinq louis payés à mon armurier pour les pistolets, les balles, la poudre et les poignards qu'il m'a fournis, et au moyen desquels je vous ai arrêtés ; voici vingt-cinq louis payés pour le cheval qui me porte dans mes agréables expéditions ; voici encore vingt-cinq louis distribués aux divers amis qui m'ont indiqué votre route et qui se tenaient prêts à me donner main forte si vous aviez eu l'audace de vous défendre. Voici vingt-cinq louis destinés à l'avocat qui me défend lorsque je suis poursuivi et de plus vingt-cinq louis au juge qui vous jugerait si vous osiez vous plaindre de moi. Les autres vingt-cinq louis sont destinés à mes menues plaisirs, trop longs à détailler. Je puis vous montrer des reçus de toutes ces sommes, dûment acquittés et certifiés, ainsi vous n'avez aucun droit de vous plaindre ; alors, ayez la complaisance de me donner votre approbation.

La comparaison nous semble juste, et propre à faire concevoir aux illétrés le délicieux mécanisme qu'on appelle la constitution.

Enfin à l'exception de nombreuses pétitions surtout du Haut-Canada et qu'on réfère à des comités qui les réfèrent à d'autres comités nous ne voyons pas ce qu'on aura fait durant cette solennelle première session du parlement uni. Il est question d'un projet de banque provinciale ; nous n'avons pas le tems d'en parler aujourd'hui, ce sera pour lundi prochain. Sans vouloir juger un sujet auquel nous n'avons pas encore songé mûrement, nous dirons seulement qu'il faut se défier de cette innovation par la seule réflexion qu'elle nous vient du seigneur de Sydenham..... et c'est en dire suffisamment.

Lord Sydenham veut faire des financiers de nos représentants il leur montre les premiers rudiments de l'arithmétique. Sous un pareil maître ils ne peuvent manquer de faire de rapides progrès. On dit qu'ils font déjà très habilement des additions d'abus, des divisions de dépouilles, des multiplications de paroles inutiles et des soustractions d'écus.

— Québec possède en ce moment un ciuel ; on en annonce un autre pour demain et les jours suivants ; depuis la mort du conseil spécial on ne se lasse point d'admirer la beauté et l'intelligence des chevaux. Il paraît qu'on attend sous peu une grande ménagerie. C'est sans doute pour nous distraire de l'absence des officiers publics et de notre législature qu'on nous envoie autant de bêtes.